

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 74-268/SG/CD rendue exécutoire la délibération n° 17/8°L du 2 février

n° 74-268/SG/CD

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
12 février 1974

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1974

Date du numéro
25 février 1974

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 17/8°L du 2 février 1974 de la Commission permanente de la Chambre des députés du Territoire français des Afars et des Issas portant modification du budget territorial pour l'exercice 1974.